



Troisième réunion de l'Assemblée départementale 2025

Le Département de l'Aube avance, avec courage et détermination

Alors que de nombreux Départements doivent composer avec une équation budgétaire de plus en plus complexe – recettes en baisse et dépenses croissantes – le Département de l'Aube fait le choix de la lucidité et de l'action. Non, la situation n'est pas idéale, mais elle n'est pas pour autant désespérée. Grâce à une gestion anticipée et rigoureuse, comme le montre le résultat du Compte financier unique (CFU) 2024, notre collectivité aborde cette période avec une volonté claire : rester fidèle à ses engagements, tout en s'adaptant avec pragmatisme.

Face aux contraintes, le Département a su réduire et optimiser là où cela était nécessaire, sans jamais renoncer à l'essentiel, à l'image du vote d'un nouveau schéma de l'autonomie, en faveur des plus fragiles. Des projets ont été rééchelonnés pour mieux accompagner les investissements stratégiques. C'est cette capacité à faire des choix justes qui permet au Département de conserver son identité de solidarité et de service public, au bénéfice des Auboises et de leur qualité de vie.

Au-delà de la résilience, il y a aussi de vraies réussites à saluer. Car l'Aube, c'est aussi un territoire qui bouge, qui innove et qui attire. L'implantation envisagée de Newcleo à Pont-sur-Seine ou encore celle de Parfums Christian Dior sur le Parc logistique de l'Aube, tout comme la remise du trophée de l'innovation à l'entreprise Optacare, basée à la Technopole de l'Aube, en sont des preuves éclatantes. Même si le développement économique ne relève pas directement de ses compétences premières, le Département joue toujours un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. Il propose un foncier stratégique, un réseau de services performants (comme le Laboratoire départemental d'analyse alimentaire et vétérinaire ou la plateforme "Manger local"), sans oublier son implication dans l'enseignement supérieur ou les partenariats avec les chambres consulaires.

Dans un contexte économique tendu, le Département de l'Aube continue d'agir, il reste debout, fidèle à son ambition de long terme. C'est un véritable travail collectif qui se déploie avec les acteurs locaux, au service de l'intérêt général.

Sommaire

1 Compte financier unique (CFU) 2024 : un budget en tension mais sécurisé

- CFU 2024 : des résultats qui se contractent**
- Un ré-endettement maîtrisé**

2 Budgets 2025 : une décision modificative technique

3 Schéma de l'autonomie 2025-2029 : faciliter le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap

- 1 Schéma, 5 grandes orientations, 22 actions**
- La construction du Schéma en 5 étapes**

4 Le rapport d'activités 2024 des services de la collectivité : mieux comprendre l'action du Département

1| Compte financier unique (CFU) 2024 : un budget en tension mais sécurisé

■ CFU 2024 : des résultats qui se contractent

Cinquième commission – Rapport 1

L'expérimentation du Compte financier unique (CFU) a pris fin en 2023 et est désormais en cours de généralisation. Le Département de l'Aube faisait partie des 2 500 collectivités à y prendre part. Jusqu'alors, le Département établissait chaque année le Compte administratif (CA), qui synthétisait son activité financière de l'année précédente. Le comptable public, lui, présentait, son compte de gestion. L'organisation des collectivités locales en matière financière repose en effet sur la séparation des pouvoirs de l'ordonnateur des dépenses (président de la collectivité pour ce qui concerne le Département), et du payeur (fonctionnaire de l'Etat, du ministère des Finances) qui réalise les mouvements financiers (dépenses et recettes).

Aujourd'hui, le Département présente ce résultat pour le budget principal et la quasi-totalité des budgets annexes au sein d'un document unique (à l'exception de Centre départemental de l'enfance), au sein d'un Compte financier unique (CFU).

Avec lui, l'objectif est de gagner en lisibilité.

Le CFU 2024 présente ainsi ces résultats :

- **490 937 430 € ont été dépensés au total,**
- **525 518 741 € ont été perçus en recettes totales.**

De cette situation financière, le Département de l'Aube :

- **dégage un autofinancement consolidé pour 2024 à 32,15 M€** (contre 47,72 € l'année précédente), ce qui n'est pas sans conséquence sur le niveau d'investissement en 2025. Cette baisse s'explique en raison des hausses des dépenses de fonctionnement (inflation, énergie, allocations sociales, RSA, PCH...) et de la baisse des recettes fiscales (remplacement de la fiscalité locale par une fraction de Taxe sur la valeur ajoutée),
- **poursuit ses investissements sur le territoire** (projets des communes et EPCI, Établissement public de coopération intercommunale, voiries, collèges, équipements sportifs et culturels...) avec 73,88 % des dépenses votées qui ont été réalisées,
- **a contracté un emprunt de 30 M€** pour équilibrer son budget.

■ Un ré-endettement maîtrisé

Cinquième commission – Rapport 7

Au 31 décembre 2024, **la dette du Département de l'Aube s'élevait à 62,4 M€, soit 200 € par habitant** (contre 114 € en 2023). Cette hausse s'explique par la souscription du nouvel emprunt mais reste raisonnable puisque le ratio de la dette par habitant est faible par rapport aux autres collectivités : il s'élève à 511 € en moyenne pour les Départements de la même strate, et 479 € pour la France métropolitaine.

Le Département parvient à maîtriser les équilibres financiers. Cette situation devrait permettre de poursuivre le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), tout en se gardant la possibilité de réviser à tout moment de l'année en cas de nouvelles tensions financières.

2| Budget 2025 : une décision modificative (DM) techniques

Cinquième commission – Rapport 21

La Décision modificative 2025 (DM) se traduit par des réajustements techniques du budget principal : elle s'élève à 6,7 M€.

Cette DM est caractérisé par :

- un équilibrage du budget qui permet de **conserver un autofinancement à hauteur de 21 M€**,
- l'intégration du **résultat issu de la dissolution de la structure *ELIZ, L'Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses*** (4 130 €),
- une projection **de la capacité d'investissement à 83 M€** avec des propositions d'ajustements (6,6 M€) qui correspondent aux reste à réaliser (RàR) de certains projets,
- la consolidation modérée du budget primitif afin de **mener à bien les politiques publiques départementales engagées**,
- un recours théoriques à l'emprunt qui **passe de 29,2 M€ à 35,8 M€**.

3| Schéma de l'autonomie 2024-2028 : faciliter le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap

Première commission – Rapport 1

Chef de file des politiques publiques en faveur des personnes âgées et en situation de handicap et des aidants, le Département se doit de faciliter leur quotidien.

Jusqu'à présent, il concevait deux politiques parallèles en fonction du public concerné (âgé / en situation de handicap). Hors, depuis la création de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale dédié à l'autonomie (dont la gestion est confiée à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, CNSA), la gestion de ces deux publics a été unifiée et simplifiée.

C'est dans ce cadre que le nouveau Schéma départemental de l'autonomie 2025-2029 en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des aidants est voté.

■ 1 Schéma, 5 grandes orientations, 22 actions

En 2024, on comptait 29 % d'Aubois de + de 60 ans. Ce vieillissement doit s'accroître et atteindre 25% de la population qui aura + de 65 ans en 2030, dont 12 % de personnes de + de 75 ans. Pour faire face à ce phénomène démographique, **le schéma définit les priorités d'actions que portera le Département pour faire évoluer l'accompagnement médico-social des Aubois en perte d'autonomie**. Il aidera aussi à lutter contre leur isolement et favorisera une meilleure inclusion.

Aujourd'hui, le Schéma de l'autonomie se structure autour de 5 axes :

- **faciliter l'accès aux droits et à l'information dans la perspective de la mise en place d'un Service public départemental de l'autonomie (SPDA),**
- soutenir les Aubois dans les différentes sphères pour **renforcer leur qualité de vie et leur inclusion dans la société,**
- **soutenir les proches aidants et prévenir les situations d'épuisement,**
- **faciliter et fluidifier le parcours** des usagers,
- **soutenir et adapter l'offre au service du parcours** de vie des personnes.

Ces objectifs stratégiques se déclinent ensuite dans un plan d'actions à 22 fiches qui feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation chaque année. Ces axes concernent des actions du domaine médico-social mais pourront concerner d'autres politiques du Département (sport, culture, habitat...).

■ La construction du Schéma en 5 étapes

Pour construire ce Schéma, le Département s'est fixé comme objectif d'être dans la concertation et la co-construction avec les Aubois et les acteurs publics et/ou privés investis dans la prévention de la perte d'autonomie.

5 étapes ont été nécessaires à ce processus d'élaboration :

- **états des lieux, diagnostic** des ressources et des besoins (octobre 2023 – mars 2024),
- **concertation territoriale et consultation des publics** (mars-mai 2024), 4000 questionnaires à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et des aidants et une concertation auprès de 330 professionnels (ateliers participatifs sur l'ensemble du territoire),
- **définition des orientations stratégiques et propositions d'actions** (juin 2024),
- **rédaction du schéma autonomie** (juillet 2024-avril 2025),
- **présentation du Schéma en Assemblée départementale** (juin 2025).

Les thématiques abordées ont été nombreuses :

- la prise en charge et la coordination des parcours,
- la prévention de la perte de l'autonomie,
- le repérage des fragilités,
- la lutte contre l'isolement,
- le soutien aux aidants,
- l'inclusion (accès aux services culture, loisirs et sports adaptés, à la scolarisation, à l'emploi à la citoyenneté),
- l'habitat sous toutes ses formes (établissement spécialisé, adaptation du logement),
- l'accès aux services du quotidien,
- la mobilité.

4| Le rapport d'activité 2024 des services de la collectivité : mieux comprendre l'action du Département

Cinquième commission – Rapport 10

Chaque année, le rapport d'activité est l'occasion de mesurer et de saluer l'ampleur du travail effectué par les différents services de la collectivité pour mettre en application le projet politique porté par les élus au service de la population et du territoire. Une dimension et une variété que Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube, résume ainsi dans l'édito de ce rapport d'activité : « *Pour mettre en œuvre nos grandes politiques publiques autant que les actions du quotidien, l'assemblée départementale a la chance de s'appuyer sur une administration remarquable. L'engagement de nos 1600 agents et plus, répartis dans l'ensemble de l'Aube, et leur professionnalisme exemplaire, se concrétisent sur le terrain pour apporter un service public de qualité à tous les Auboisiens, pour assurer le bon fonctionnement de notre collectivité et pour concourir au développement du territoire.* »

« *Parcourir ce rapport d'activité permet de plonger dans la réalité concrète, vivante, des actions que les services sont fiers de partager avec vous* », rappelle Philippe Brunel, directeur général des services.

Voici au fil de ce rapport quelques chiffres clés :

- **14 commissions d'appels d'offres tenues,**
- **70 événements au Centre de congrès,**
- **134 délibérations votées par le Département,**
- **328 actions culturelles à la Médiathèque départementales de l'Aube,**
- **336 participants à la 2^e journée des 1000 jours,**
- **351 kms de couches de roulement renouvelées,**
- **998 dossiers du Fonds de solidarité au logement (FSL),**
- **1 750 bénéficiaires de la compensation du handicap (PCH),**
- **2 937 actes d'urbanismes instruits,**
- **4 153 personnes accueillies au Centre sportif de l'Aube,**
- **5 098 examens cliniques des – de 6 ans,**
- **5 500 demandes d'assistances informatiques,**
- **8 643 appels reçus par le standard de l'Hôtel du Département,**
- **10 097 clients au Laboratoire départemental de l'Aube,**
- **75 289 visiteurs accueillis à la Cité du vitrail,**
- **90 362 accueils sur les territoires des Maison des solidarités.**

Ce rapport d'activité permettra ainsi :

- au grand public de mieux comprendre les multiples missions du Département,
- aux personnels du Département de mettre leur propre action en perspective de celles des autres services et ainsi de mieux comprendre leur place essentielle au sein de cette institution.